

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

État de Vaud

Plus de 100 actions de ramassage des déchets prévues pour l'opération «Coup de balai»

L'opération « Coup de balai » se tiendra les 22 et 23 mars prochains dans les cantons de Vaud et Fribourg. Durant ces deux jours de sensibilisation, la population est invitée à participer à des actions de ramassage des déchets dans les espaces publics, en forêt ou le long de parcelles agricoles. Plus de 145 actions seront proposées par des communes, des écoles ou des associations.

La traditionnelle opération de ramassage des déchets « Coup de Balai » aura lieu les 22 et 23 mars prochains dans les cantons de Vaud et de Fribourg. Cette action printanière vise à sensibiliser la population à la propreté dans les espaces publics et naturels ainsi qu'aux coûts supportés par les collectivités publiques pour remédier à la problématique des déchets sauvages. Le « Coup de balai » est une initiative du Service de l'environnement de l'Etat de Fribourg et de la Direction Générale de l'environnement de l'Etat de Vaud, en collaboration avec la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC).

Les communes s'engagent

145 actions de ramassage des déchets sont prévues, dont 93 dans le canton de Vaud et 52 à Fribourg. Elles sont organisées principalement par des communes, mais aussi par des écoles, des associations et des entreprises, qui témoignent ainsi de leur engagement en faveur d'espaces publics propres. Il est encore possible d'annoncer des événements via le site www.balai.ch. Toutes les actions « Coup de balai » sont répertoriées sur ce site qui propose aussi du matériel pour la communication et des conseils pour l'organisation.

Chasse aux déchets dans les champs

En partenariat avec les organisations Prométerre, BioVaud et AGRI Fribourg, cette édition attire l'attention sur les problèmes posés par les déchets dans les zones agricoles et des parcours de ramassage seront proposés le long des champs. En effet, les canettes en aluminium peuvent se transformer en lames mortelles pour le bétail lorsque les animaux en avalent des fragments. Quant aux emballages en plastique, ils polluent les sols et les eaux lorsqu'ils se décomposent. Le ramassage de ces détritus

engendre par ailleurs des frais supplémentaires pour les agricultrices et agriculteurs.

Coûts et impacts environnementaux des déchets sauvages

L'abandon sauvage de déchets occasionne des coûts très importants. La facture qui lui est imputable a ainsi été estimée à quelque 200 millions de francs par année en Suisse, dont les trois quarts sont supportés par les communes. Ce phénomène constitue par ailleurs une source importante de dissémination du plastique dans les milieux naturels, que ce soit dans les sols, les lacs et les rivières. Pour rappel, les déchets ont une durée de vie très longue dans l'environnement :

- un mouchoir en papier : 3 mois
- un mégot de cigarette : 2 ans
- un chewing-gum : 5 ans
- une bouteille en plastique : 450 ans
- une bouteille en verre : 4000 ans
- une pile électrique : 7500 ans

Un comportement responsable vis-à-vis de nos déchets et de notre consommation peut véritablement contribuer à des espaces publics et naturels plus propres et accueillants.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 18 mars 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Amélie Orthlieb, cheffe de projet, Direction générale de l'environnement

Etat de Fribourg, Christophe Joerin, chef du Service de l'environnement, 026 305 37 50 (lundi 20 mars 2023, de 11h00 à 12h00)

COSEDEC, Alexandra Dutoit, responsable projets et mandats

LIEN(S)

Fribourg : www.fr.ch/balai

Vaud : www.balai.ch